



PC.DEL/1009/10
28 October 2010

Original: FRENCH

UNION EUROPÉENNE

**Conseil Permanent de l'OSCE N° 832
Vienne, le 28 octobre 2010**

Déclaration de l'Union européenne en réponse au Secrétaire général de l'Organisation des États américains, S.E. José Miguel Insulza

L'Union européenne souhaite la bienvenue à Son Excellence M. José Miguel Insulza, Secrétaire général de l'Organisation des États américains, et le remercie pour sa présentation.

Nous estimons en effet qu'il est très utile de mieux connaître l'expérience et les bonnes pratiques d'autres organisations régionales de par le monde, qui ont vocation à poursuivre les objectifs de la Charte des Nations Unies en vertu du chapitre VIII. L'Union européenne suit vos activités avec attention du fait que nombre de ses États membres ont le statut d'observateurs permanents au sein de l'Organisation des États américains.

L'Union européenne tient à souligner la richesse de l'expérience de l'Organisation des États américains en matière de prévention des conflits, de menaces transnationales et dans la démocratisation et les droits de l'homme. Ces sujets recouvrent trois des quatre priorités que l'Union européenne souhaite voir développées par le Sommet de l'OSCE à Astana les 1^{er} et 2 décembre 2010.

Le 10 février dernier, dans le cadre du processus de Corfou, le dialogue de l'OSCE au sujet de l'avenir de la sécurité de Vancouver à Vladivostok, nous avons déjà eu l'honneur de bénéficier des vues d'un membre de votre équipe,

M. Miguel Angel Trinidad, concernant le règlement de la dispute frontalière entre le Belize et le Guatemala. L'Union européenne avait beaucoup apprécié cette contribution et l'intervention de Son Excellence Miguel Insulza aujourd'hui a encore enrichi notre échange en la matière en donnant d'autres exemples de prévention et de règlement de conflit par le biais de l'Organisation des États américains.

Nous avons également écouté avec attention les références à l'expérience interaméricaine en matière de coordination des activités de lutte contre les menaces transnationales. Il y a là des idées à prendre car l'Union européenne souhaite que l'OSCE développe davantage une approche intégrée de la lutte contre les diverses menaces transnationales : les activités de police contre le crime organisé, la gestion et sécurité des frontières, le contreterrorisme, la cybersécurité, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la traite des êtres humains. À cet égard, nous encourageons naturellement la poursuite des échanges fructueux qui ont lieu depuis 2006 entre l'Unité antiterroriste de l'OSCE et le Comité interaméricain contre le terrorisme de l'Organisation des États américains.

Monsieur le Président,

Une troisième priorité de l'Union européenne pour le Sommet d'Astana consiste à améliorer ensemble la mise en œuvre de nos engagements, particulièrement dans la dimension humaine, avec un accent sur des questions cruciales pour la bonne santé des démocraties, notamment le bon déroulement des élections d'une part, et la liberté d'expression et la liberté des médias d'autre part. Là encore, l'Organisation des États américains et l'OSCE disposent d'une expertise de valeur et l'Union européenne soutient pleinement la coopération en ce domaine. En matière d'observation électorale, la comparaison et l'enrichissement mutuel des méthodologies est une bonne forme de coopération que nous encourageons, dans l'esprit de la *Déclaration de principes pour l'observation*

électorale signée par l'OSCE et l'Organisation des États Américains en 2005. En ce qui concerne la liberté d'expression et la liberté des médias, l'Union européenne est favorable aux déclarations conjointes OSCE-Organisation des États Américains-ONU annuelles qui ont lieu depuis dix ans et qui ont un retentissement certain sur le plan international.

Sur le plan du contrôle des armements conventionnels, une quatrième priorité de l'Union européenne pour le Sommet d'Astana, nous notons avec satisfaction que l'Organisation des États américains prend comme référence le *Manuel de l'OSCE des meilleures pratiques en matière d'armes légères et de petit calibre*.

Enfin, la lutte contre la traite des êtres humains - problématique que nous évoquerons également aujourd'hui à l'occasion des 'QUESTIONS D'ACTUALITÉ' – représente un autre domaine d'action que l'OSCE et l'Organisation des États Américains ont en commun et où les deux organisations peuvent s'entraider. En ce domaine, l'Union européenne accorde beaucoup de valeur à l'approche de l'OSCE qui appréhende ce fléau transnational de façon transdimensionnelle.

En conclusion, Monsieur le Président, nous remercions vivement Son Excellence Miguel Insulza pour son intervention aujourd'hui qui constitue une excellente contribution aux efforts internationaux en matière de lutte contre les menaces transnationales et en faveur de la prévention et du règlement des conflits, de la démocratie et des droits de l'homme.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

La TURQUIE, la CROATIE*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, l'ISLANDE**, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le LIECHTENSTEIN et la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen; ainsi que l'UKRAINE, la RÉPUBLIQUE DE MOLDAVIE, la GÉORGIE et ANDORRE se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

**L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.